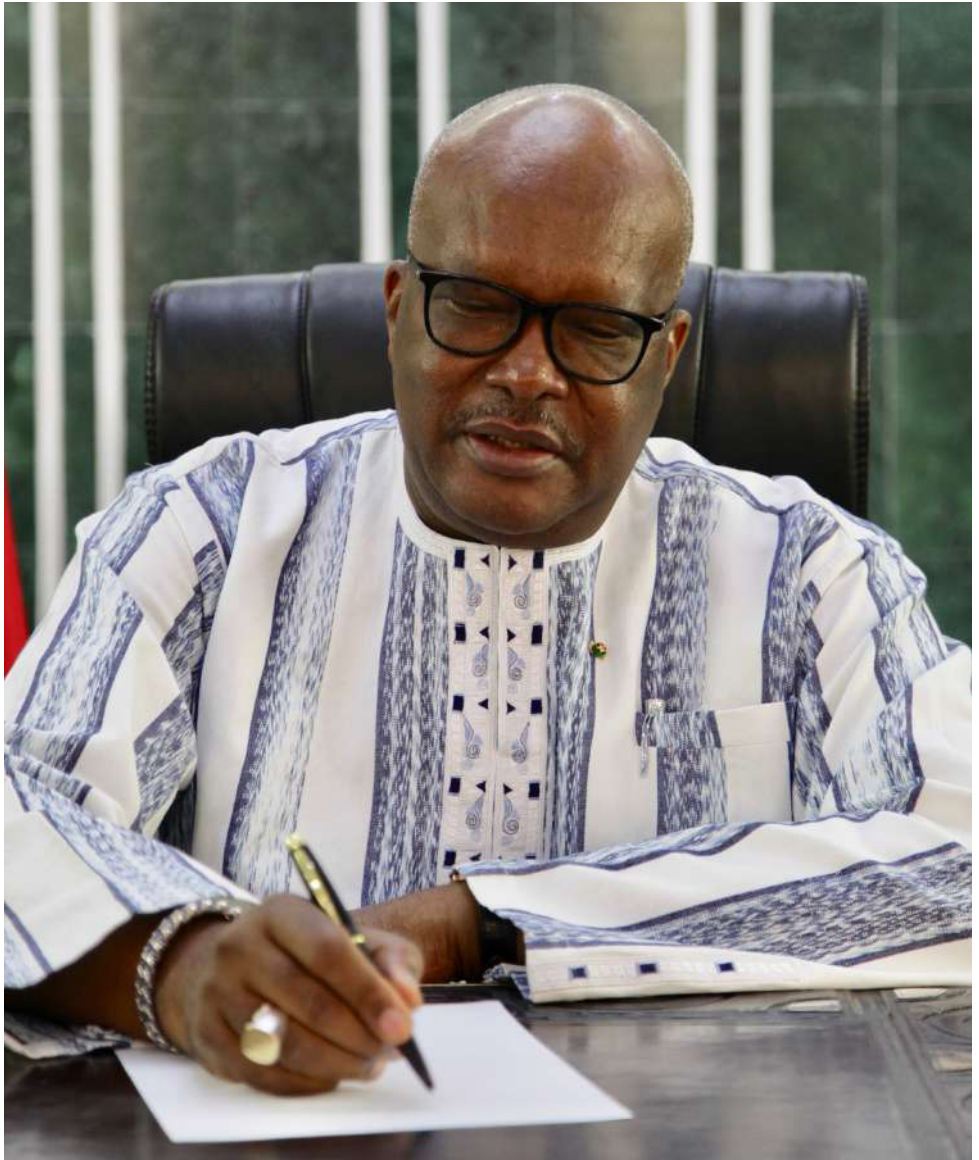


ROCH MARC CHRISTIAN KABORÉ

MON PROGRAMME 2021-2025



**ENSEMBLE ET EN MOUVEMENT
AVEC LE PEUPLE, REFORMER L'ÉTAT,
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE
POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ,
LA STABILITÉ ET RENFORCER LA
RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE DU
BURKINA FASO.**



Roch Marc Christian Kaboré



Avec vous, hommes, femmes, jeunes, anciens, autorités coutumières et religieuses, je m'engage à poursuivre et réaliser notre rêve commun, celui d'un Burkina Faso moderne, de paix et de solidarité où il fait bon vivre.

SOMMAIRE

| | | |
|---------------------|--|--------------|
| INTRODUCTION | LE CHOIX DE LA LIBERTÉ ET DE LA DÉMOCRATIE | P. 4 |
| CHANTIER 1 | GAGNER LE PARI DE LA SÉCURITÉ ET DE LA STABILITÉ DU PAYS | P. 10 |
| CHANTIER 2 | RENFORCER LA DÉMOCRATIE, RÉCONCILIER LES BURKINABÈ, CONSOLIDER LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE | P. 13 |
| CHANTIER 3 | RENFORCER LE PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION ET OUVRIR DES HORIZONS PLUS LARGES AUX RÉGIONS | P. 18 |
| CHANTIER 4 | REFONDER L'ÉTAT, MODERNISER ET PROFESSIONNALISER L'ADMIMINATION PUBLIQUE | P. 23 |
| CHANTIER 5 | CONSOLIDER L'INVESTISSEMENT DANS LE BIEN-ÊTRE SOCIAL | P. 26 |
| CHANTIER 6 | ASSEOIR L'ÉCONOMIE DU SAVOIR ET BÂTIR L'ÉCOLE DE DEMAIN | P. 35 |
| CHANTIER 7 | GAGNER LE PARI DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES | P. 39 |
| CHANTIER 8 | AMÉLIORER LE RENDEMENT DU SECTEUR PRIVÉ ET RELEVER LE NIVEAU DE COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE | P. 42 |
| CHANTIER 9 | ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE | P. 46 |
| CHANTIER 10 | RELEVER LES GRANDS DÉFIS SECTORIELS | P. 49 |

LE CHOIX DE LA LIBERTÉ ET DE LA DÉMOCRATIE

Peuple du Burkina Faso,
Chers compatriotes,

Le 29 novembre 2015, vous m'avez confié la charge de présider aux destinées de notre patrie, le Burkina Faso. C'est le lieu pour moi d'exprimer ma profonde gratitude et de vous témoigner ma reconnaissance infinie pour ce choix porté sur ma personne. Aujourd'hui encore je me présente à vous, pour requérir vos suffrages au scrutin du 22 novembre 2020, en vue d'un nouveau contrat de confiance, pour un Burkina Faso de démocratie, de paix, de stabilité, de progrès économique et social, de prospérité partagée pour tous les Burkinabè. Il y a de cela 5 ans, nous avons fait le choix de la liberté et de la démocratie. Un choix assumé contre la patrimonialisation du pouvoir et les vellétés de confiscation de la souveraineté du peuple. Au cours de notre lutte victorieuse, certains sont tombés sur le champ d'honneur, pour que vivent sur cette terre de dignité qu'est le Burkina Faso, des femmes et des hommes, libres et intègres, solidaires et fraternels, engagés à bâtir ensemble un pays nouveau sur le socle d'une société moderne qui garantisse une égalité de chances à tous ses enfants.

Comme un seul homme, nous nous sommes insurgés pour l'avènement d'un Burkina Faso nouveau. En prenant notre destin en main, nous avons su mériter de nos pères qui ont versé sang, sueur et larmes, et ont su rester debout, pour redonner à notre pays sa grandeur, sa liberté, son intégrité et sa dignité.

Mue par ces mêmes valeurs, notre génération ne s'est pas dérobée face aux nouveaux défis. Unis et solidaires, nous avons puisé aux sources fécondes des traditions de lutte et de résistance de notre

peuple, les ressources nécessaires pour vaincre l'oppression et jeter les bases d'un renouveau démocratique dans notre pays, porteur d'une nouvelle espérance de citoyenneté pour le bien de chacun, et de la communauté dans son ensemble.

ENGAGEMENT FACE À L'ADVERSITÉ

Cet engagement s'est cependant heurté à des tentatives de déstabilisation de notre pays par des forces du mal coalisées, qui se sont attaquées aux fondements républicain, unitaire et laïc de notre Etat-Nation, à notre intégrité territoriale et à notre vivre-ensemble. Ainsi, le 15 janvier 2016, deux semaines seulement après mon investiture, notre pays a été la cible d'une attaque terroriste lâche et barbare, qui a endeuillé notre peuple et fait de nombreux blessés. Depuis lors, la stratégie du pire, adoptée par les ennemis de notre peuple, est faite d'assassinats et d'enlèvements ciblés, de violences aveugles qui ont provoqué des déplacements internes de populations, engendré la fermeture d'établissements scolaires et sanitaires, impactant leur vie administrative, économique et sociale.

Face à cette guerre injuste et asymétrique qui nous a été imposée, nous avons su opposer une résistance héroïque. C'est le lieu de saluer le courage, l'engagement et le sacrifice de nos forces de défense et de sécurité, des volontaires pour la défense de la patrie, qui ont quotidiennement fait face aux nouvelles menaces.

Par ailleurs, les aspirations légitimes et pressantes post-insurrectionnelles à de meilleures conditions de vie et de travail, ont été sources d'agitation marquée sur le front social. Avec les partenaires sociaux, nous avons instauré et maintenu le dialogue, œuvré à satisfaire les attentes du monde du travail dans les limites des contraintes budgétaires, avec comme souci impérieux de réaliser le mieux-être de tous.

MALGRÉ L'ADVERSITÉ, DES SUCCÈS INDÉNIABLES ONT ÉTÉ REMPORÉS

Notre économie a régulièrement enregistré des taux de croissance élevés, avec une moyenne de 6,2 % faisant du Burkina Faso l'un des 10 pays les plus performants d'Afrique subsaharienne. Notre pays figure parmi les plus grands producteurs de coton d'Afrique et les cinq principaux producteurs d'or africains. Cette croissance a été tirée par des secteurs favorisant la réduction de la pauvreté tels que l'agriculture, l'élevage, l'exploitation minière et les infrastructures pour lesquelles j'ai entrepris de vastes chantiers de modernisation.

Notre pays dispose aujourd'hui de l'un des meilleurs cadres de gouvernance en Afrique. Des indicateurs internationaux convergents montrent que la corruption y est beaucoup moins répandue.

Au niveau des indicateurs de développement humain, des avancées significatives ont été enregistrées. L'indice de développement humain a connu une évolution significative, passant de 0,388 en 2013 à 0,434 en 2018, traduisant l'amélioration de l'offre d'éducation et de soins de santé.

CONFIANCE EN L'AVENIR

Le 22 novembre prochain, notre peuple a un nouveau rendez-vous avec son destin. **Je suis donc candidat à l'élection présidentielle prévue à cette date, et porteur du même idéal de liberté, de démocratie et de progrès pour toutes les filles et tous les fils de notre Nation.**

Le nouveau contrat de confiance que je propose à chacune et à chacun d'entre vous, fondé sur ma conviction social-démocrate, c'est de nous mettre ensemble, pour **réformer l'Etat et l'administration publique, afin de garantir la stabilité et de renforcer la résilience économique du Burkina Faso**. Nous devons travailler pour plus de sécurité et de paix, et un mieux-être pour les Burkinabè des villes et des campagnes.

Mon programme s'appuie sur un principe cardinal qui consiste en la consolidation des fondements d'une société solidaire et prospère, bannissant l'exclusion et la marginalisation, et poursuivant les efforts d'accélération de la croissance nécessaire à la création d'emplois, à l'amélioration des conditions de vie de notre peuple et au renforcement de notre résilience face aux fléaux de types nouveaux.

La vaste réorganisation de l'Armée et des Forces de Sécurité sera poursuivie par le renforcement de leurs capacités opérationnelles et matérielles, afin que l'Etat puisse mettre en œuvre ses missions régaliennes. L'Etat a le devoir d'assurer la sécurité des citoyens et l'intégrité du territoire, de défendre les institutions et les intérêts nationaux, de faire respecter la loi, de maintenir la paix et l'ordre public, de veiller à la protection des personnes et des biens.

La réforme de l'administration publique et le mouvement de décentralisation seront poursuivis, avec cependant, un partage plus cohérent des compétences réglementaires entre les divers niveaux de collectivités, avec des attributions rigoureuses, afin d'assurer une meilleure gestion publique.

MES PROCHAINS CHANTIERS _____

Un nouveau management devra permettre de disposer d'une administration publique bien structurée et organisée, qui joue un rôle important dans le développement, favorisant la formation de partenariats dynamiques avec la société civile et le secteur privé, et améliorant la qualité des prestations de services au profit de nos vaillantes populations.

Pour cela, je m'engage avec vous sur **10 chantiers** :

- Chantier 1 Gagner le pari de la sécurité et de la stabilité du pays ;
- Chantier 2 Renforcer la démocratie, réconcilier les burkinabè, consolider la paix et la cohésion sociale ;
- Chantier 3 Reformuler l'état, moderniser et professionnaliser l'administration publique ;
- Chantier 4 Renforcer le processus de décentralisation et ouvrir des horizons plus larges aux régions ;
- Chantier 5 Consolider l'investissement dans le bien-être social ;
- Chantier 6 Asseoir l'économie du savoir et bâtir l'école de demain ;
- Chantier 7 Gagner le pari de l'emploi des jeunes et des femmes ;
- Chantier 8 Améliorer le rendement du secteur privé et relever le niveau de compétitivité de l'économie ;
- Chantier 9 Assurer un développement durable ;
- Chantier 10 Relever les grands défis sectoriels.

Chers compatriotes,

Ces chantiers permettront de bâtir une société de paix, unie autour d'un même idéal de développement partagé, suffisamment forte pour garantir l'avenir et suffisamment libre pour épanouir l'initiative.

Avec le concours de tous les Burkinabè, nous réussirons à moderniser notre pays.



CHANTIER 1

LA SÉCURITÉ EST
LA PREMIÈRE DE
NOS LIBERTÉS ET LE
SOCLE DE NOTRE
DÉVELOPPEMENT

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
GAGNER LE PARI DE
LA SÉCURITÉ ET DE
LA STABILITÉ DU PAYS.**

Notre pays s'est doté d'une Politique de Sécurité Nationale qui servira désormais de référentiel unique pour toutes les stratégies et plans d'action en matière de défense et de sécurité. Les défis et les enjeux auxquels le Burkina Faso est confronté depuis ces cinq dernières années ne font que renforcer ma détermination à accorder une attention particulière aux Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Je mesure leur rôle décisif dans le maintien de l'intégrité du territoire, de la sécurité, de la paix et de la stabilité du pays.

Vivre avec la peur et l'anxiété est difficile à accepter. C'est pourquoi nous voulons en finir avec ces peurs. La puissance de l'Etat doit être mise au service de la protection de l'intégrité du territoire et de tous les Burkinabè. Car la sécurité est la première de nos libertés et le socle de notre développement.

La sécurité n'est pas que le monopole des dirigeants politiques, ni des militaires, ni des experts ou des spécialistes. Elle est le bien commun des citoyens et exige l'implication effective de nos vaillantes populations. C'est en cela que l'adoption de la loi portant institution de Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) à l'unanimité par l'Assemblée nationale, constitue un pas important.

Nous abordons l'avenir avec une confiance profonde en nos FDS, parce que nous croyons en leurs capacités à surmonter les difficultés actuelles et à venir, à vaincre l'ennemi, à assurer la sécurité et à protéger le citoyen Burkinabè.

Pour cela, je m'engage à :

- augmenter les effectifs de nos forces de défense et de sécurité, renforcer leurs moyens matériels et leurs compétences afin d'accroître leurs capacités opérationnelles. Les ressources nécessaires seront mobilisées pour un financement conséquent de la politique de sécurité nationale ;
- poursuivre la restructuration de la Défense Nationale pour disposer d'une Armée républicaine, bien entraînée, bien équipée et apte à défendre l'intégrité du territoire national et à assurer la protection et la sécurité des Burkinabè au regard des nouvelles menaces sécuritaires. Je veillerai particulièrement à la mise en œuvre de la loi de programmation militaire ;
- renforcer la formation et le déploiement des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) pour une meilleure implication des populations dans les actions de sécurisation du pays ;
- intensifier la lutte contre la criminalité et le grand banditisme à travers, notamment, le renforcement des compétences et des capacités en matière de renseignement, ainsi que le maillage sécuritaire de tout le territoire national ;
- faire de la cybersécurité une des grandes priorités ;
- développer la police de proximité pour une meilleure connaissance et maîtrise du terrain, afin de mieux protéger les populations et leurs biens;
- intensifier la coopération au sein du G5 Sahel pour développer une approche plus cohérente et plus intégrée.

Dans le même temps, le Burkina Faso continuera d'apporter sa contribution au maintien de la paix internationale.



CHANTIER 2

L'ÉTAT DE DROIT
GARANTIT LES
LIBERTÉS, ASSURE
LA PAIX PUBLIQUE
ET LA COHÉSION
NATIONALE

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
RENFORCER LA
DÉMOCRATIE,
RÉCONCILIER
LES BURKINABÈ,
CONSOLIDER LA PAIX ET
LA COHÉSION SOCIALE.**

Je fais de la Démocratie un élément fondamental de mon action en faveur de la société burkinabè et pour un Burkina Faso de concorde où règne la paix des cœurs et des pensées. N'oublions jamais que c'est l'Etat de droit qui garantit les libertés de chacun et assure la paix à tous. Notre pays doit rester un Etat de droit, un Etat fort qui protège tous les Burkinabè, qui préserve les institutions républicaines, et qui veille à l'intégrité du territoire national. Pour cela, je m'engage à :

- promouvoir une administration efficace et de développement ;
- garantir et renforcer le pluralisme politique ;
- garantir la séparation des pouvoirs.

Le passage effectif à la Vème République par l'adoption du projet de constitution posera les bases d'un nouveau socle institutionnel pour notre pays. Mais, il nous faut du courage pour aller plus loin et rénover notre démocratie. Pour cela, je m'engage à prendre les mesures suivantes :

- revue des institutions de la République et de leurs budgets respectifs;
- rationalisation des départements ministériels pour plus d'efficacité et d'efficience dans l'action gouvernementale ;
- renforcement des capacités opérationnelles de l'Autorité supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC).

En vue de l'approfondissement et d'un meilleur encadrement des libertés publiques, mon attention se focalisera sur :

- la réforme globale du Code électoral ;
- la poursuite des concertations en vue de l'adoption d'un statut de la chefferie coutumière ;
- la relecture de la charte des partis et formations politiques ;
- la relecture des textes législatifs et réglementaires encadrant l'exercice des libertés religieuses ;
- la relecture de la loi sur les libertés d'association pour prendre en compte la lutte contre le blanchiment des capitaux et la lutte contre le terrorisme ;

- la mise en place de règles adaptées à l'exercice des libertés dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC).

S'agissant de la réconciliation nationale, socle de la construction et du renforcement de l'État de droit, m'appuyant sur le travail remarquable du Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN) et tirant leçon des résultats pertinents encourageants du dialogue que j'ai initié avec la classe politique, je m'engage, dès le premier semestre de 2021, à organiser un forum de réconciliation **avec l'ensemble des forces vives de la Nation dans une dynamique de sincérité et de pragmatisme pour créer les conditions d'une véritable réconciliation nationale**. En effet, il est urgent de vider tous les dossiers qui ne favorisent pas le retour de la paix des cœurs, en recherchant la Vérité, la Justice et le Pardon, conditions indispensables pour une réconciliation vraie et sincère.

En effet, la justice ne règne dans la cité que lorsque chacun y est assuré de voir sanctionner celui qui a enfreint à la loi commune, lorsque la sécurité du citoyen n'est pas menacée par l'arbitraire ou par les pouvoirs excessifs de l'Administration. Le vrai combat pour une autre justice se situe au niveau des mentalités et des acteurs de notre système judiciaire. Sans l'appui de l'opinion publique, sans la participation de tous à l'effort de prévention, sans le dévouement et l'abnégation des acteurs de la justice, jamais le Pacte national pour le renouveau de la justice, même conduit avec toute la conviction et l'énergie requises, ne marquera de progrès décisifs. Pour cela, **je ferai en sorte que notre système judiciaire soit un instrument moderne, performant et crédible au service de l'État de droit pour tous les Burkinabè.**

Consolider la paix et renforcer la cohésion sociale sont des facteurs indispensables de notre vivre-ensemble. La Nation a le devoir moral de **lutter contre la stigmatisation et le repli identitaire** qui fragilisent les bases de la cohésion sociale. C'est pourquoi je mettrai un point d'honneur à renforcer les valeurs qui fondent notre fierté commune en tant que Nation, et ce, en veillant à ce que ce mandat exprime encore plus le sceau de l'intégrité retrouvée.

Au regard du nombre croissant de localités en situation de fragilité due aux attaques terroristes, aux conflits communautaires et aux difficultés d'accueil des personnes déplacées, je m'attacherai à renforcer la résilience des communautés et de nos concitoyens, pour parer aux risques de basculement dans l'extrémisme violent.

Dans ce sens, je m'engage à :

- réduire les disparités et les inégalités régionales par des investissements structurants visant à optimiser le potentiel économique de chaque région ;
- réduire la marginalisation et la stigmatisation des communautés en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie nationale pour la promotion de la cohésion sociale ;
- relever économiquement et socialement les conditions de vie de nos concitoyens dans les zones à fort défi sécuritaire par la mise en œuvre d'un programme de formation professionnelle et de soutien financier aux initiatives entrepreneuriales des personnes vulnérables ;
- promouvoir le dialogue social et l'engagement civique ;
- garantir et renforcer la représentation et la participation des citoyens et des communautés aux processus décisionnels ;
- éradiquer l'extrémisme violent en mettant en œuvre le plan d'action de la stratégie nationale de prévention de l'extrémisme violent ;
- mettre en place un centre de dé-radicalisation et de réinsertion sociale des jeunes victimes de l'enrôlement et de l'endoctrinement terroristes.

Je m'emploierai à poursuivre une politique étrangère cohérente, dynamique et stimulatrice pour le développement économique et social du Burkina Faso.

Pour ce faire, j'organiserai dès l'entame de mon prochain mandat les « États généraux de la diplomatie » afin de mieux cerner les faiblesses de notre administration centrale et de nos représentations diplomatiques à l'étranger. Je veillerai ainsi :

- à la réorganisation de nos représentations diplomatiques à travers le monde sur la base d'études de coût-efficacité et d'impact ;
- au renforcement des capacités opérationnelles du ministère en charge des Affaires Étrangères ;
- à la promotion d'une diplomatie au service du développement et de la sécurité ;
- à la consolidation de la place du Burkina Faso en Afrique et dans le monde ;
- au renforcement de notre contribution à l'intégration sous régionale et africaine ;
- à la promotion de la paix et de la sécurité dans la sous-région et dans le monde ;
- au renforcement des mécanismes favorisant une plus grande implication de la diaspora dans les actions de développement ;
- à la consolidation de nos relations avec les différents pays et à l'élargissement de nos relations diplomatiques dans le monde.



CHANTIER 3

UNE
GOUVERNANCE
LOCALE RENOVÉE
ET PARTICIPATIVE

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
RENFORCER LE
PROCESSUS DE
DÉCENTRALISATION ET
OUVRIR DES HORIZONS
PLUS LARGES AUX
RÉGIONS.**

La poursuite de notre effort de décentralisation et de régionalisation est de première importance. Il faut qu'un nouvel avenir industriel soit trouvé pour les Régions du Centre, des Hauts-Bassins, des Cascades, du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun, que les zones rurales fragiles des Régions du Nord, du Sahel et de l'Est soient appuyées dans leurs politiques de développement. Il faut que s'instaure un nouveau dialogue Etat/Collectivités territoriales.

En pratique, la répartition des compétences entre l'administration centrale et les collectivités territoriales apparaît souvent complexe et ambigu. Pour cela, les actions au cours du prochain mandat viseront à engager une réforme pour clarifier les relations entre les collectivités territoriales et l'État ainsi que celles entre collectivités locales. L'autonomie administrative et fonctionnelle des collectivités territoriales sera par ailleurs renforcée, notamment à travers des dotations en moyens techniques, humains et financiers nécessaires à la réalisation de leurs missions.

Ayant pour mission et par délégation de promouvoir le développement à la base, les collectivités territoriales et plus particulièrement les communes, seront intimement impliquées, à travers des contrats annuels d'objectifs et de résultats avec le gouvernement, dans la mise en œuvre de l'ensemble des engagements relatifs à la satisfaction des besoins sociaux de base, chacune en ce qui la concerne.

Afin que l'ensemble de nos populations soient couvertes par les services et réalisations concourant à leur bien-être, je lancerai dès le premier semestre 2021 un programme de promotion de « communes modèles » qui permettra à toutes les communes d'améliorer sensiblement les indicateurs socio-économiques essentiels d'ici 2025.

L'aménagement du territoire et le traitement des disparités régionales seront la base technique pour le renforcement de la solidarité nationale et de l'esprit d'appartenance à une même patrie qui offre les mêmes chances à toutes ses filles et à tous ses fils, quel que soit leur lieu de résidence.

Un **fond structurel** alimenté par le budget de l'Etat et des contributions des partenaires au développement, sera le principal instrument financier pour assurer le rattrapage des régions les plus défavorisées en plus du Programme d'appui au développement des économies locales qui va intensifier la promotion économique régionale et locale.

En outre, je m'attacherai à la réalisation de trois objectifs prioritaires :

- approfondir la réflexion sur la réorganisation du territoire national ;
- engager un grand effort d'humanisation des zones non-loties, notamment celles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso ;
- promouvoir l'intercommunalité autour des grands centres urbains en vue de leur érection en métropoles pour un meilleur développement territorial.

En vue de consolider les bases de la décentralisation, pilier essentiel de réalisation de la démocratie et du développement à la base, le prochain mandat se consacrera essentiellement au renforcement du financement des collectivités territoriales, à l'enracinement de la démocratie locale et au renforcement des capacités des acteurs du développement local. Je m'emploierai notamment à :

- réformer le dispositif de financement de la décentralisation en vue d'améliorer l'efficacité des budgets des collectivités territoriales et de renforcer leur autonomie financière ;
- promouvoir la gouvernance locale participative ;
- stimuler les jumelages dans l'esprit de renforcer le partage d'expériences et les échanges avec des collectivités d'autres pays ;
- rendre effectif l'exercice de la maîtrise d'ouvrage publique locale ;
- impulser un développement économique local inclusif et durable, gage d'une autonomisation des collectivités territoriales ;
- doter les entités déconcentrées de moyens techniques et matériels afin de faciliter leurs missions d'accompagnement des autorités décentralisées dans l'exercice de leurs missions ;

- faire adopter un nouveau code général des collectivités territoriales avec pour ambitions de :
 - > clarifier les compétences et les ressources à transférer aux régions et aux communes ;
 - > renforcer la participation des villages au développement local ;
 - > réformer les communes à statut particulier pour plus de responsabilisation des arrondissements ;
- faire adopter le suffrage universel direct comme mode d'élection des Présidents des conseils de collectivités territoriales ;
- faire adopter un statut de l'élu local ;
- poursuivre des actions de mise en corrélation du développement économique local avec l'entité territoriale délimitée, accompagnées des incitations accordées pour faciliter tout type de financement pour des projets développant un avantage compétitif dans les régions ;
- mettre à niveau et développer les infrastructures régionales de base (routes, transport urbain, électricité, eau et assainissement, éducation, santé, connectivité digitale) dans le respect des principes de transfert de compétences et de ressources entre l'État et les collectivités territoriales ;
- poursuivre des actions de développement et de valorisation de la fonction publique territoriale ;
- renforcer les capacités techniques et institutionnelles des acteurs de la décentralisation pour une meilleure prise en charge de la gestion des affaires locales et de pilotage du développement à la base ;
- accélérer le transfert effectif des compétences et des ressources de l'Etat aux communes afin d'assurer l'adéquation entre compétences et ressources transférées.

La question foncière reste une préoccupation majeure pour nos populations. Pour cela, je m'engage à mettre en œuvre les réformes et les mesures fortes suivantes :

- une réforme des textes régissant le foncier urbain et rural dans un cadre harmonisé et unifié de gestion du foncier. Il s'agira de réaliser une évaluation pertinente du processus de mise en œuvre de la Réforme Agricole et Foncière (RAF) depuis 1984 à nos jours et de ses différentes relectures, afin d'en extraire le socle vertueux qui a permis la réalisation de multiples aménagements réussis dans notre pays ;
- la régularisation foncière en vue de procéder à l'apurement définitif du passif foncier des différentes générations de lotissement, l'objectif est de permettre à tous ceux qui vivent dans les zones aménagées de disposer de documents administratifs qui leur permettent une mise en valeur, une exploitation et une jouissance sereine de leur droit d'accès à la terre ;
- la planification de la gestion de l'espace urbain et rural en l'articulant à la dynamique de l'aménagement du territoire. A terme, notre pays devrait disposer d'un système d'information géographique national avec une base de données sur l'état d'occupation des terres, la distribution et l'état des ressources, des infrastructures et équipements ;
- le renforcement de la décentralisation de la gestion foncière afin de favoriser la transparence des décisions ainsi que l'équité et l'égalité de genre dans l'accès au foncier et la redevabilité des institutions. Mon ambition est de prévenir les dérives préjudiciables à la gestion durable des terres et à la cohésion sociale.



CHANTIER 4

UN ÉTAT
DÉVELOPPE-
MENTALISTE

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
REFORMER L'ÉTAT,
MODERNISER ET
PROFESSIONNALISER
L'ADMIMINISTRATION
PUBLIQUE.**

La réforme de l'Etat, la modernisation et la professionnalisation de l'Administration publique sont les principaux socles sur lesquels repose mon programme. L'enjeu est, de redéfinir le rôle et les missions de l'Etat, pour en faire un Etat développementaliste et le rendre plus efficace et plus économe de ses moyens. L'enjeu est aussi d'améliorer l'efficacité du fonctionnement du service public, et élargir le champ de la participation citoyenne aux affaires publiques. Tous les Burkinabè, y compris les couches les plus vulnérables, doivent être satisfaits des prestations délivrées et participer pleinement, afin d'améliorer le processus de développement économique et social du Burkina Faso.

Je poursuivrai les réformes pour moderniser et professionnaliser l'Administration publique. Pour cela, je m'engage à développer des initiatives pertinentes pour :

- améliorer la coordination et l'organisation du travail des départements ministériels ;
- rationaliser le système de gestion des ressources humaines ;
- améliorer les systèmes de gestion des outils et procédures de travail ;
- promouvoir l'éthique et la déontologie dans la gestion des affaires publiques ;
- mettre en place des mécanismes d'accueil et d'assistance, aux personnes âgées et aux personnes vivant avec un handicap ;
- améliorer les systèmes de gestion de l'information, des documents administratifs et archives de l'Etat ;
- mettre en œuvre une stratégie de communication gouvernementale efficace ;
- faciliter le contrôle de l'action publique et la qualité du service public par la société civile.

Nous allons élaborer et mettre en œuvre un plan de moralisation de l'administration publique.

Nous demanderons à tous les services publics (notamment SONABEL, Hôpitaux, ONEA, Finances, Fonction Publique, Universités, Justice, Transports aériens, etc.) d'afficher leurs résultats en termes de qualité des services publics (taux de satisfaction, accueil, temps d'attente, etc.).

Enfin, nous concentrerons tous nos efforts sur la digitalisation de l'administration publique pour positionner l'économie numérique comme moteur de croissance sectorielle et augmenter l'efficacité de l'Etat dans les services rendus.

Notre fiscalité nécessite une meilleure organisation des principales régies (Trésor, Douanes et Impôts) afin d'améliorer leur performance dans la collecte des recettes par la systématisation de l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Pour y parvenir, nous devons développer un système fiscal mieux adapté à l'économie nationale en renforçant la confiance entre le gouvernement et le contribuable à travers un pacte social solide et une technologie innovante pour intégrer le secteur informel.

Par ailleurs les différents Fonds nationaux connaîtront des réformes pour être plus efficaces. Pour ce faire, je m'engage à favoriser :

- l'opérationnalisation du Fonds national de la finance inclusive (FONAFI) afin d'accroître substantiellement les financements des projets des jeunes et des femmes ;
- la transformation du Fonds Burkinabè de développement économique et social en un fonds d'investissement à caractère stratégique ;
- l'opérationnalisation de la Caisse des dépôts et consignations ;
- la création et l'opérationnalisation de la Banque postale afin d'accroître l'offre de financement des PME/PMI ;
- la promotion des systèmes de financement inclusifs.



CHANTIER 5

L'ACCÈS UNIVERSEL
AUX SERVICES
SOCIAUX DE BASE

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
CONSOLIDER
L'INVESTISSEMENT DANS
LE BIEN-ÊTRE SOCIAL.**

Le développement du capital humain occupe une place de choix parmi les priorités de mon programme. C'est pourquoi, j'ai lancé l'élaboration d'un plan national de développement du capital humain qui nécessitera d'importants investissements au cours de la période quinquennale à venir.

Ce plan comporte trois grands axes stratégiques :

- le premier s'attachera au développement d'un capital humain d'avenir à travers la transformation de notre système éducatif, le renforcement de notre système de santé, l'amélioration de notre dispositif de sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que par l'accélération du rythme de transition démographique ;
- le deuxième axe s'emploiera au repérage minutieux des talents émergents de notre pays. Un soin particulier sera porté sur ces pépites afin de les accompagner au mieux à réaliser tout leur potentiel. Des bourses d'excellence seront octroyées à ces jeunes talentueux ;
- le troisième axe ciblera la valorisation des ressources humaines existantes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Burkina Faso. La valorisation du capital humain existant sera la clé de la relance économique.

L'opérationnalisation de ces axes passera par la création d'un « **Incubateur pour le développement du capital humain** ». Cet incubateur sera un véritable hub d'innovation. Basé sur la capitalisation des nouvelles technologies, il travaillera en étroite collaboration avec les principaux acteurs sectoriels afin de concevoir, tester et mettre à l'échelle des solutions pratiques pour répondre aux défis de la production et de la valorisation du capital humain.

Je veillerai à ce que l'État joue son rôle d'agent de solidarité publique et de ciment de la cohésion sociale par une politique volontariste d'inclusion et de protection sociales.

S'agissant des services sociaux de base, notamment de la santé et de l'éducation, au-delà de l'importance de l'offre pour accroître leur accessibilité géographique, c'est sur leur qualité que je veillerai, afin que les investissements consentis dans ces secteurs par l'État, les collectivités territoriales et les familles, produisent les résultats attendus.

À cet effet, une « **Agence nationale d'accréditation et de certification** » sera créée avec pour mission de contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services aux citoyens, en particulier, dans les secteurs de la santé et de l'éducation. La pandémie à COVID-19 que le monde traverse nous rappelle que nous devons faire plus en termes de sécurité sanitaire, d'anticipation et de riposte aux épidémies. Je salue la mobilisation de tous qui a permis de maîtriser les effets de cette pandémie dans notre pays et j'invite chacun de vous à continuer d'observer strictement les mesures barrières qui constituent, pour le moment, les meilleurs moyens à notre portée pour contenir le COVID 19.

Par ailleurs, les politiques courageuses de gratuité des soins pour les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans, de dépistage et de prise en charge des lésions précancéreuses du col de l'utérus, seront poursuivies. A cet effet, je veillerai à ce que les ressources financières affectées à la santé soient portées à 15% du budget national.

Je veillerai à ce que l'Institut national de santé publique que j'ai créé au cours de mon premier mandat, soit plus actif et plus visible dans la recherche en santé, l'évaluation des politiques publiques de santé, la veille sanitaire, le contrôle des maladies et la réponse aux épidémies.

Ainsi, à l'horizon 2025, mon programme visera l'atteinte de trois grands objectifs :

- le renforcement du dispositif d'offre de services de santé de qualité ;
- le déploiement de mesures de prévention et de promotion pour mieux protéger et améliorer la santé des Burkinabè ;
- la garantie de l'accès aux soins et aux services pour tous les Burkinabè, en particulier pour les groupes vulnérables.

Pour atteindre ces objectifs, je m'engage à mettre en œuvre les actions et mesures phares suivantes :

- la construction et l'équipement de 300 CSPS pour que chaque commune rurale dispose à terme d'au moins un CSPS supplémentaire. Cette normalisation progressive de la carte sanitaire ramènera le rayon moyen de couverture à 5 km ;
- la transformation de 200 CSPS des chefs-lieux de communes rurales en Centres Médicaux pour relever la qualité des services offerts ;
- la transformation de tous les CSPS des chefs-lieux des régions en Centres Médicaux pour relever la qualité des services offerts en milieu urbain ;
- la transformation de tous les CMA fonctionnels dans les provinces en Hôpitaux de District, la construction et l'équipement de 5 nouveaux hôpitaux de district (à Léna, Karangasso Vigué, Gayéri, Tougouri et Mangodara) afin de résoudre, au plus près des communautés, le maximum des problèmes de santé ;
- la construction et l'équipement des nouveaux CHU régionaux à Dédougou, Fada N'Gourma et Gaoua pour élargir la carte hospitalo- universitaire et améliorer la formation des spécialistes de la santé par le redéploiement des enseignants praticiens hospitalo-universitaires, des stagiaires interne et des étudiants en DES (Diplôme d'Études Spécialisées);
- la construction et l'équipement de trois nouveaux CHU, deux à Ouagadougou (Sabtenga et Boulmiougou) et un à Bobo-Dioulasso ;
- la construction de l'hôpital militaire de référence de Ouagadougou;
- le déploiement d'un programme national de réduction des inégalités d'accès à la santé.

La recherche scientifique constitue le moteur du développement économique et technologique. C'est pourquoi nos chercheurs seront encouragés à être à l'avant-garde de la recherche scientifique pour produire des solutions locales conformes aux attentes de notre société. Le soutien au développement d'un programme spatial dans notre pays sera renforcé, notamment à travers la création d'une agence spatiale nationale qui bénéficiera de l'accompagnement politique et financier nécessaire pour son rayonnement.

L'amélioration de l'inclusion sociale des groupes vulnérables ainsi que la protection sociale de la population constitue une préoccupation majeure. C'est pourquoi au cours du prochain quinquennat, je veillerai au renforcement des mesures visant à réduire encore davantage les inégalités sociales, et notamment :

- faciliter la réinsertion socio-professionnelle des jeunes filles et des jeunes garçons déscolarisés et non scolarisés ;
- soustraire les jeunes des situations dangereuses pour leur santé et leur socialisation ;
- créer les conditions facilitant l'accès aux services pour les personnes vivant avec un handicap ;
- créer les conditions d'une vie digne dans les zones non-loties de nos grands centres urbains ;
- protéger les personnes âgées ;
- renforcer la protection sociale à travers les mesures suivantes :
 - > opérationnaliser l'assurance maladie universelle ;
 - > Répertorier et à tenir un registre des personnes vulnérables pour lesquelles différentes initiatives d'inclusion sociale seront expérimentées ;
 - > étendre progressivement et de façon concertée les branches de risques couverts par les Institutions de Prévoyance Sociale afin de satisfaire aux standards minima définis par les organisations internationales ;
 - > promouvoir les mutuelles de santé dans toutes les communes.

En matière **d'accès à l'eau potable**, nous allons poursuivre les efforts pour consolider les acquis afin d'atteindre l'objectif de « zéro corvée d'eau » et de faciliter son accès à toutes les couches sociales.

Pour cela, un accent sera mis sur le développement de l'approche service à travers :

- la réalisation ou la mise à niveau des Adductions d'Eau Potable Simplifiées (AEPS) dans tous les chefs-lieux de communes et les localités de plus de 2000 habitants
- la réalisation des Adductions d'Eau potable Multi-Villages (AEP- MV). Ainsi, des réseaux de distribution d'eau à travers 90 AEP-MV, 475 AEPS neuves, 80 réhabilitations d'AEPS et 664 mises à niveau d'AEPS seront réalisés dans les chefs-lieux de communes rurales et les localités d'au moins 2 000 habitants.

En milieu urbain, je m'engage à créer 16 nouveaux centres d'exploitation d'eau potable, à réaliser 215 000 branchements particuliers et à construire 500 bornes fontaines.

Pour assurer aux populations un cadre de vie sain à même de décupler leur productivité, je veillerai à ce que les efforts entrepris ces dernières années puissent être poursuivis et accélérés afin de contribuer significativement à de meilleures conditions de vie dans les campagnes comme dans les villes.

Pour cela, je m'engage à :

- réaliser 300 000 latrines familiales dont 200 000 en milieu rural et 100 000 en milieu urbain ;
- réaliser 150 000 puisards domestiques dont 50 000 en milieu rural et 100 000 en milieu urbain ;
- construire 3 500 latrines communautaires : dont 2 000 en milieu rural et 1 500 en milieu urbain ;
- construire 7 stations de traitement des boues de vidange dont :
 - > 2 stations à Ouagadougou
 - > 2 stations à Bobo-Dioulasso
 - > 1 station à Banfora
 - > 1 station à Koudougou
 - > 1 station à Ouahigouya
- étendre de 100 km le réseau d'égouts en milieu urbain.

Pour soutenir le développement des secteurs de production, je m'engage à :

- réaliser 20 nouveaux barrages
- réhabiliter 30 barrages dégradés.

Pour assurer une meilleure gestion de l'eau du barrage de Samendéni et du Sourou, **un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau du complexe Sourou-Samendéni sera élaboré et mis en œuvre.** Enfin, pour un financement efficace, autonome et endogène du sous-secteur de l'eau, l'ensemble des volets de la contribution financière en matière d'eau sera opérationnalisé.

En matière de promotion des villes durables et d'accès des populations à un logement décent, l'action portera, d'une part, sur la mise en place d'un mécanisme de financement de la planification et de l'aménagement urbains et, d'autre part, sur la mise en œuvre de véritables projets structurants dans chaque ville, capitale régionale, afin d'accroître l'attractivité des villes et créer des emplois décents.

Je m'engage, dans ce cadre, à réaliser les grands projets suivants :

- l'aménagement du « hub économique du Grand-Ouaga » ;
- l'aménagement du « pôle sportif du Grand-Ouaga » en vue d'améliorer nos capacités d'accueil des événements sportifs, de portée régionale et internationale ;
- l'aménagement de nouvelles zones industrielles du Grand Ouaga, notamment à Koumbri et à Tanghin-Dassouri ;
- l'aménagement de la plate-forme logistique du port sec de Tanghin-Dassouri ;
- l'aménagement de pôles urbains secondaires de l'agglomération de Bobo-Dioulasso ;
- la construction des voies de contournement de l'agglomération de Bobo-Dioulasso ;
- l'aménagement de zones économiques spéciales dans les onze capitales régionales en dehors de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Nous devons mettre un accent particulier sur la qualité de l'environnement et du cadre de vie qui fait partie intégrante des déterminants du bien-être individuel et collectif. Pour cela, je m'engage à :

- définir un mécanisme pérenne pour servir de principe d'intervention dans les aménagements urbains ;
- valoriser les espaces urbains déjà aménagés ;
- assurer une meilleure intégration et une meilleure coordination des investissements ;
- veiller à la sécurité sanitaire de l'environnement..

Pour garantir l'accès de tous les Burkinabè à un logement décent, je m'engage à :

- créer un environnement propice à l'accroissement de l'offre de logements publics et privés à travers une amélioration substantielle de la gouvernance foncière dans notre pays ;
- élaborer et mettre en œuvre un programme quinquennal conséquent de production de logements sociaux et économiques en privilégiant les habitats à loyers modérés ;
- élaborer un dispositif spécifique d'accès au logement social ;
- encadrer les aménagements urbains en vue de garantir l'auto-construction.

Les opérations de promotion immobilière feront l'objet d'un encadrement plus rigoureux afin de permettre une maîtrise de l'ensemble du processus de mise en valeur des terres immobilisées. À cet effet, la promotion immobilière se fera désormais sur la base de documents de planification urbaine, afin de lutter contre l'accaparement des terres à des fins spéculatives, et mettre en adéquation l'offre et la demande de logements. Pour favoriser le dialogue avec les acteurs de ce secteur, j'encourage la création d'une faïtière des sociétés immobilières.

Les productions artistiques et le tourisme doivent contribuer au développement économique du pays et au bien-être des populations.

C'est pourquoi les actions énergiques suivantes seront prises :

- réorganisation du Fonds de développement culturel et touristique pour en faire un outil à la fois de subvention et de crédits, mais aussi de pilotage de la politique nationale de promotion des industries culturelles et créatives;
- promotion des industries culturelles créatives, dynamiques, compétitives, vectrices des expressions culturelles burkinabè ;
- mise en place du « Panthéon » ;
- protection et promotion des biens et des sites culturels à travers l'enseignement, les arts de spectacles, le cinéma, etc. ;
- érection des musées et des sites culturels majeurs en espaces attractifs et surtout des vitrines de notre identité nationale ;
- recensement et accompagnement des détenteurs d'importants patrimoines culturels pour assurer la transmission de leurs savoirs et savoir-faire aux générations futures ;
- mise en œuvre de l'Institut des Peuples Noirs.

Les événements culturels de portée nationale et internationale (SIAO, FESPACO, Semaine Nationale de la Culture, Ruines de Loropéni, etc.), régionale ou locale (Festivals de masques, compétitions de lutte, etc.) feront l'objet d'une attention particulière et bénéficieront de subventions annuelles.

S'agissant des sports, au-delà de leur contribution à un bon état de santé, ma vision est d'en faire une véritable industrie qui génère des revenus pour les acteurs.

Les efforts pour les cinq prochaines années porteront sur :

- le renforcement de l'offre d'infrastructures sportives et de loisirs ;
- la promotion du sport obligatoire pour tous ;
- le renforcement de l'offre de formations ;
- la dynamisation du projet de la relève sportive.

Aussi, les investissements structurants suivants seront réalisés en faveur des sports et des loisirs :

- la réhabilitation et la mise aux normes du stade du 4 août à Ouagadougou et du stade Sangoulé LAMIZANA à Bobo Dioulasso ;
- la construction d'un Boulodrome à Ouagadougou ;
- la construction d'un vélodrome à Tenkodogo ;
- la réalisation d'un parcours sportif à Ouagadougou ;
- la conduite des études de faisabilité et architecturales des infrastructures devant accueillir les jeux africains 2027 ;
- la construction des infrastructures d'accueil des jeux africains 2027 au Burkina Faso ;
- la construction de 350 terrains de proximités dans les communes rurales et urbaines ;
- la construction de 350 plateaux omnisports dans les communes rurales et urbaines ;
- la construction à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso de deux centres de formation des sportifs de haut niveau ;
- l'opérationnalisation du centre national médico-sportif.



CHANTIER 6

LES MÊMES
CHANCES POUR
TOUS NOS
ENFANTS

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
ASSEOIR L'ÉCONOMIE
DU SAVOIR ET BÂTIR
L'ÉCOLE DE DEMAIN.**

Il nous faut construire l'École de demain. Les changements profonds retenus dans mon programme pour moderniser le pays, faire du Burkina un espace pour investir et entreprendre, pour un meilleur vivre-ensemble, impliquent de focaliser l'attention, en priorité, sur le capital humain et le potentiel technologique. Il est nécessaire d'intensifier l'investissement dans le savoir.

L'édification de la société du savoir constitue l'une des principales orientations stratégiques pour atteindre des niveaux de croissance plus élevés et gagner le pari de l'emploi, dans la mesure où le savoir constitue la clé de la réussite, l'arme de la compétitivité et la principale ressource pour la création de richesses et la diffusion du progrès.

L'enjeu pour l'avenir est de faire en sorte que les systèmes d'éducation, de formation professionnelle, d'enseignement supérieur et de recherche scientifique puissent influencer positivement sur nos systèmes de production économique et sociale. La diversification des filières et des spécialités retient l'attention de mon programme.

La formation doit préparer tous les enfants burkinabè, sans exception, à mieux s'insérer dans un monde toujours en évolution avec une exigence permanente de qualité, d'adaptabilité et d'ouverture d'esprit.

A cet effet :

- je donnerai toujours la priorité à l'école primaire pour offrir les mêmes chances à tous nos enfants afin qu'ils bénéficient des fondamentaux de base pour accéder au post-primaire ;
- j'introduirai l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif pour promouvoir une éducation de qualité bâtie sur le socle de nos racines culturelles et linguistiques, permettant ainsi de réduire significativement les coûts de l'éducation, et surtout, d'être en cohérence avec notre vision de préserver et de renforcer nos valeurs culturelles ;
- j'introduirai l'apprentissage de l'anglais et de l'informatique dès les trois dernières années du cycle primaire ;

- je renforcerai le programme national de cantines scolaires, prioritairement en milieu rural et dans les centres péri-urbains défavorisés, pour améliorer l'état nutritionnel des enfants, réduire les échecs scolaires et consolider les bases d'une école pour tous ;
- je renforcerai la dynamique de promotion de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, en les axant sur les métiers en lien avec les besoins de l'économie nationale. Pour cela :
 - > des centres de formation technique et professionnelle seront construits progressivement dans les chefs-lieux de province et dans les grandes communes urbaines ;
 - > la promotion des lycées scientifiques et des lycées professionnels sera poursuivie ou renforcée dans les chefs-lieux des régions.

Cette dynamique sera complétée par l'arrimage du Baccalauréat au Ministère chargé de l'Éducation comme diplôme terminal du secondaire, en application des textes de la CEDEAO. Par ailleurs, des solutions seront apportées pour stabiliser les années académiques de nos universités au plus tard fin 2022.

La digitalisation des cours et le e-learning constituent la première solution forte pour résorber les chevauchements. Pour ce faire, le programme « Un étudiant, un ordinateur » sera poursuivi, la connectivité améliorée, et les espaces numériques dans les universités renforcées. Le recrutement d'enseignants au profit des universités, sera par ailleurs intensifié afin de contribuer à résorber ce phénomène qui gangrène les années académiques.

Pour cela, je m'engage à :

- consacrer progressivement 30% du budget de l'Etat à l'Education nationale et à la formation professionnelle, pour renforcer l'offre d'infrastructure et la qualité des services, en mettant l'accent sur les clusters de formation professionnelle et la construction de nouveaux centres de formation aux métiers ;
- améliorer l'efficacité de l'Education nationale par un ensemble de mesures concrètes de déconcentration et de décentralisation ;

- adapter la formation initiale et continue des enseignants aux réalités changeantes, et à ouvrir de plus en plus l'École à des pratiquants extérieurs professionnels ;
- améliorer l'accessibilité aux universités par la mise à disposition de moyens matériels roulant, notamment par le développement d'un transport en commun plus efficace et écologique à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso ;
- généraliser l'usage de l'informatique et des ordinateurs personnels à l'école et à domicile, en facilitant leur acquisition en termes de coût ;
- faire un repérage minutieux des talents émergents de notre pays, l'objectif étant de faire de ces jeunes talents des champions nationaux et des moteurs du développement économique et social de notre pays;
- promouvoir les technopoles comme des cadres où l'industrie s'adosse à la recherche et aux innovations pour être performante ;
- organiser, dès la première année de mon mandat, les « états généraux de la recherche et de l'innovation » pour renforcer la gouvernance des instituts d'enseignement supérieur et de recherche, afin que ceux-ci incarnent la rigueur dans la dispensation du savoir et de la créativité. Ces « états généraux » aboutiront à l'élaboration d'un « Livre blanc de l'Enseignement supérieur et de l'innovation ».



CHANTIER 7

INVESTIR DANS
LA JEUNESSE

**ENSEMBLE ET EN
MOUVEMENT, GAGNER
LE PARI DE L'EMPLOI DES
JEUNES ET DES FEMMES.**

Gagner le pari de l'emploi et renforcer les moyens et les mécanismes visant l'accroissement du rythme de création d'emplois, demeurent au centre de mon programme, compte tenu des pressions croissantes exercées sur le marché du travail burkinabè.

L'ambition que j'affiche pour le prochain quinquennat, est la création d'au moins 600 000 emplois grâce à l'apport du secteur privé. Pour réaliser cet objectif, je mettrai en place un programme cohérent, qui concilie l'obligation d'assurer un rythme soutenu de création d'emplois avec les impératifs de rentabilité et de compétitivité.

Pour cela, je m'engage à :

- créer les conditions d'un développement économique qui permettra d'atteindre un taux de croissance générateur d'emplois et qui préserve les équilibres macroéconomiques et les exigences d'un développement durable. Dans ce sens, je mettrai l'accent sur l'intensification des exportations notamment dans les secteurs compétitifs tout en s'appuyant, en parallèle, sur les secteurs à forte demande de main- d'œuvre, tels que le bâtiment, les travaux publics et les TIC ;
- faire de l'emploi l'objectif transversal de toutes les politiques sectorielles, tout en œuvrant au renforcement des compétences en tant que facteur essentiel pour améliorer la compétitivité. Cette orientation fera partie intégrante des stratégies sectorielles en tenant compte des spécificités de chaque secteur et en veillant à l'évaluation de son impact sur l'emploi ;
- exploiter les nouveaux créneaux qu'offre l'économie du savoir et à focaliser les efforts sur les modes de travail et de production liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication compte tenu de leur haute valeur ajoutée, l'importance de leur contribution à la croissance, leur forte demande en hautes compétences, en plus des opportunités d'emplois qu'elles offrent notamment pour les diplômés de l'enseignement supérieur ;

- susciter l'esprit entrepreneurial chez les jeunes en fin de formation en les encourageant à baser leurs thèses ou mémoires de fin d'étude sur des projets de développement pouvant bénéficier de financement ;
- garantir la durabilité des projets financés avec la participation de l'Etat, le système de micro-crédits, en veillant à l'amélioration de leur rentabilité à travers un suivi périodique et la facilitation de leur intégration dans le circuit économique organisé ;
- susciter avec le secteur privé la création de centres d'incubation dans les Chambres régionales du Commerce et d'industries en faveur des jeunes entrepreneurs ;
- promouvoir une politique incitative à l'investissement et à l'entrepreneuriat des Burkinabè de l'étranger afin d'accroître leur contribution à la création d'emploi et de la valeur ajoutée.

La contribution de la femme au développement est d'une telle évidence que nous mettrons un accent particulier sur le développement de mécanismes nouveaux de financement des projets de développement dont elles seront porteuses, ceci afin de les soutenir dans leur dynamique de prise en main de leur destin en matière d'autonomisation économique. Les femmes entrepreneures seront encouragées à mutualiser leurs expériences et leur savoir-faire.



CHANTIER 8

UN SOUTIEN À
L'INVESTISSEMENT
PRIVÉ ET À L'ESPRIT
D'ENTREPRISE

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
AMÉLIORER LE
RENDEMENT DU
SECTEUR PRIVÉ ET
RELEVER LE NIVEAU
DE COMPÉTITIVITÉ DE
L'ÉCONOMIE.**

Notre pays a poursuivi avec succès son processus de positionnement sur les marchés extérieurs tout en renforçant son intégration dans l'économie mondiale. Dans les cinq années à venir, mon programme s'attaquera d'abord à un certain nombre de goulots d'étranglement afin de développer et mobiliser le secteur privé pour renforcer la résilience économique du pays.

L'industrialisation envisagée comme approche pour stimuler notre économie ne saurait atteindre l'objectif d'un développement maîtrisé sans une main-d'œuvre qualifiée et des mécanismes de partenariat entre les unités industrielles et les centres de recherche et d'innovations. Ces deux approches combinées auront pour effets, non seulement de favoriser une transformation locale de nos matières premières en produits compétitifs, mais surtout un transfert de savoir-faire et une promotion de l'innovation technologique. Les quatre trajectoires complémentaires pour y parvenir sont les suivantes :

- combler les lacunes infrastructurelles ;
- diversifier l'agriculture au-delà du coton à partir des chaînes de valeur présentant un avantage comparatif ;
- exploiter les secteurs catalyseurs, à savoir le secteur minier et les TIC, pour stimuler l'agriculture et développer les infrastructures ;
- saisir les opportunités régionales pour tirer profit de l'intégration régionale.
- promouvoir l'innovation technologique locale.

Nous allons poursuivre les réformes à tous les niveaux afin d'optimiser les opportunités pour le secteur privé. Enfin, l'attention sera focalisée sur un ensemble plus large de réformes transversales visant à améliorer le climat d'investissement, l'accès au financement et les capacités du gouvernement à travailler avec le secteur privé.

S'agissant du climat des affaires, je m'attacherai à :

- renforcer les plateformes de dialogue public-privé sur les réformes du climat des affaires au Burkina Faso ;

- associer les réformes du climat des affaires au modèle du pôle de croissance et de zones économiques spéciales.

Au niveau de l'accès au financement, je veillerai à :

- renforcer le financement de l'agriculture et des chaînes de valeurs ;
- améliorer l'accès des PME au financement, tout en structurant progressivement celles ayant un potentiel de croissance élevé.

Pour cela, je m'engage à :

- soutenir la réforme des licences d'affaires et leur optimisation afin de faciliter la pratique des affaires ;
- accélérer la digitalisation des actes administratifs dans le domaine des affaires en faisant du Portail d'entrée du Burkina (PEB) le hub du e-service dans le domaine des affaires ;
- travailler à augmenter la part des produits locaux dans l'approvisionnement du secteur minier, et également faciliter le transfert des compétences vers les acteurs locaux ;
- soutenir le développement des capacités visant à renforcer les PME locales pour qu'elles s'investissent et deviennent compétitives dans le cadre de grands projets de développement d'infrastructures de transport, notamment par le biais de co-entreprises ;
- élaborer un plan de production énergétique à moindre coût et une étude d'intégration du réseau, en tenant compte des interconnexions régionales et de l'infrastructure partagée avec les sociétés minières ;
- opérationnaliser la loi Partenariat Public Privé (PPP) par la définition d'un cadre réglementaire prenant en compte les priorités nationales ainsi que la mise en place d'un groupe de travail mandaté pour suivre et accélérer l'accès aux opportunités de financement naissantes à l'échelle internationale.

L'industrialisation que nous voulons accélérer va stimuler des changements majeurs en termes de promotion des filières porteuses, de production et de valorisation des matières premières existantes et de création d'emplois décents et sécurisés.



CHANTIER 9

VERS UNE
TRAJECTOIRE
DE CROISSANCE
DURABLE ET DE
DÉVELOPPEMENT
VERT

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
ASSURER LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE.**

Notre pays a souscrit aux objectifs de développement durable qui encouragent fortement à nous engager dans la promotion d'une économie verte. Cet engagement figure en bonne place dans mon programme et j'entends placer le pays dans une trajectoire de croissance durable et de développement vert, résiliente au climat et sobre en émission de carbone et compatible avec les objectifs de conservation de la biodiversité et de gestion durable des ressources naturelles.

Pour cela, je m'engage à améliorer les capacités d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles, de réduction de la vulnérabilité des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, l'eau, l'énergie, la pêche, l'industrie, l'éducation, la santé, les infrastructures et le tourisme.

Dans le cadre de la concrétisation de cet engagement, les actions suivantes seront réalisées :

- l'élaboration d'un programme d'appui au développement de l'économie verte ;
- la valorisation des produits forestiers non ligneux d'exportation de grande valeur comme le karité et la gomme arabique ;
- le développement dans les zones protégées, de plantations industrielles de bois d'œuvre de concert avec les collectivités territoriales ;
- le renforcement de la réglementation de l'usage des produits chimiques polluants et des plastiques ;
- la promotion de l'éco-business à travers le suivi et la protection des espèces fauniques ;
- l'adoption du système de management environnemental par toutes les entreprises publiques et privées dans le cadre d'une responsabilisation sociale ou sociétale et environnementale afin de contrôler leurs empreintes écologiques ;
- la promotion de la foresterie urbaine ;
- la création d'éco-villages en tant que modèle de développement durable et de démocratie à la base. Ainsi, la phase pilote des 2000 éco-villages sera progressivement élargie à l'ensemble du pays ;

- la protection des plantes à vertus médicinales à travers la création dans chaque région du Burkina Faso, de jardins de plantes médicinales, aromatiques et pouvant servir à la production de teintures, en vue de favoriser le développement de produits pharmaceutiques et cosmétiques.

Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur la sauvegarde de la biodiversité, notre capital naturel. Mes options pour garantir les grands équilibres en la matière sont les suivantes :

- la préservation de la biodiversité aux échelles locale et nationale ;
- la promotion des capacités d'adaptation face aux changements climatiques ;
- la promotion d'une gouvernance environnementale vertueuse ;
- le développement d'une tradition de plantation d'arbres.



CHANTIER 10

METTRE EN PLACE
DES PÔLES DE
CROISSANCE,
DES ZONES
ÉCONOMIQUES
SPÉCIALES ET
TIRER PROFIT DES
SECTEURS
CATALYSEURS

**ENSEMBLE ET
EN MOUVEMENT,
RELEVER LES GRANDS
DÉFIS SECTORIELS.**

La transformation structurelle de l'économie reste un défi important si le Burkina Faso veut améliorer la productivité et la compétitivité de l'économie. C'est pourquoi dans mon programme, j'opte pour une démarche fondée sur la promotion des pôles de croissance et le développement des filières porteuses qui sont des points d'ancrage importants pour accélérer le rythme de croissance, créer des emplois et réduire la pauvreté.

Les efforts seront intensifiés en vue de préparer l'économie nationale à relever les défis de la mondialisation et de l'ouverture accrue sur les marchés régionaux et mondiaux.

De ce fait, il s'attachera à relever les grands défis sectoriels suivants :

AU NIVEAU AGRICOLE



DIVERSIFIER L'AGRICULTURE AU-DELÀ DU COTON À PARTIR DES CHÂÎNES DE VALEUR PRÉSENTANT UN AVANTAGE COMPARATIF

Le Burkina Faso détient un avantage comparatif qui n'est pas pleinement exploité dans les domaines des céréales et des oléagineux, des fruits et des noix, et dans celui de l'élevage. Ces opportunités importantes permettront de diversifier la production agricole et les exportations, dans le but d'améliorer la soutenabilité, de promouvoir une transformation structurelle et, en définitive, de créer davantage de valeur ajoutée.

C'est confiant de ces attentes que j'ai lancé l'initiative « assurer à chaque enfant en âge scolaire au moins un repas équilibré par jour », dont le but est d'impulser une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. L'initiative « un million de tonne de riz paddy par an » entre également dans ce cadre.

Pour ce faire, la mécanisation agricole ainsi que l'accès des exploitants aux intrants agricoles seront renforcés, l'encadrement des acteurs du monde rural amélioré et les organisations de producteurs mieux structurées dans les chaînes de valeur prioritaires.

Parallèlement, et pour tirer un meilleur parti de ces possibilités encore sous-exploitées, je m'engage à améliorer le climat des investissements dans le secteur rural, à définir des normes et des certifications des produits du monde rural, à renforcer les chaînes de valeur, à gérer les risques climatiques et à travailler à structurer les autres chaînes de valeurs (mangue, beurre de karité, sésame, anacarde, aviculture etc.). Cela se fera dans une approche de grappe, déjà expérimentée dans notre pays.

Enfin, des investissements seront encouragés pour la création d'espaces de stockage frigorifique supplémentaires par le secteur privé, et à améliorer l'accessibilité des TIC pour les communautés.

PROMOUVOIR LES AGROPOLES

J'ai retenu les pôles de croissance comme un levier accélérateur de la transformation structurelle de l'économie nationale. Outre la construction en cours, du pôle de croissance pilote de Bagré, je m'engage à développer d'autres pôles de croissance notamment à Samendéni, au Sourou, au Sahel, à l'Est, zones économiques spéciales de Bobo- Dioulasso et de Ouagadougou.

Au niveau de **Bagrepole**, je m'engage à :

- mobiliser les financements complémentaires en vue de consolider les acquis en matière d'aménagement au niveau des extensions Nord et Est (8200 ha) et en amont avec l'aménagement de 1800 ha ;
- lancer l'aménagement de la zone industrielle et de la zone pastorale ;
- mobiliser les ressources pour poursuivre l'accompagnement des agro-investisseurs et des personnes affectées par le projet ;
- lancer les travaux de construction des routes bitumées dans le cadre du projet d'infrastructures d'urgence.

Au niveau de l'**agropole du Sourou**, je m'engage à :

- finaliser le processus de restructuration de la l'AMVS en Société d'économie mixte ;
- poursuivre le désenclavement de la Vallée en cours avec le bitumage des routes Didyr-Toma-Tougan et Dédougou-Tougan-Ouahigouya ;
- poursuivre la réhabilitation des périmètres dégradés ;
- mobiliser les financements pour réaliser les quatre projets d'aménagement qui permettront de porter les aménagements de la vallée à 14 000 ha ;
- mobiliser les ressources pour la réalisation des études spécifiques nécessaires à la formulation du document du pôle de croissance du Sourou et de sa mise en œuvre ;
- créer les conditions sécuritaires favorables à la mise en œuvre et à l'attractivité de l'agropole.

Au niveau de l'**agropole du Samendéni**, je m'engage à :

- mobiliser les ressources pour la conduite des études préalables ;
- mener la réflexion pour la mutation institutionnelle du PDIS dans la dynamique d'un pôle de croissance ;
- mobiliser les ressources pour la formulation du document du pôle de croissance de l'agropole et de sa mise en œuvre ;
- accélérer le dragage du cours d'eau du fleuve Mouhoun en vue de le rendre navigable ;
- créer les conditions sécuritaires favorables à la mise en œuvre et à l'attractivité de l'agropole.

Au niveau du **Pôle du Sahel**, je m'engage à :

- créer les conditions sécuritaires favorables à la mise en œuvre du pôle et à l'attractivité de la région du Sahel ;
- mettre en place un dispositif institutionnel performant de gestion du pôle Sahel ;
- mobiliser les ressources nécessaires pour le démarrage effectif de la mise en œuvre du pôle Sahel, notamment par une meilleure maîtrise de l'eau pour soutenir la production agro-sylvo-pastorale.

Quant aux autres pôles identifiés, je m'engage à leur accorder une attention particulière qui permettra d'accélérer le processus de leur formulation. Par conséquent, je m'engage à mobiliser les ressources nécessaires pour boucler rapidement la conduite des études prioritaires en vue de passer à la mise en place desdits pôles.

AU NIVEAU DE L'ARTISANAT



Dans l'optique de relever les défis et de promouvoir le secteur de l'artisanat, les actions en cours seront poursuivies et renforcées. Il s'agit en particulier de :

- l'amélioration de l'encadrement et de l'organisation de la formation professionnelle des artisans ;
- la définition d'une fiscalité applicable au secteur ;

- l'amélioration l'accès des artisans au financement et à la commande publique ;
- l'opérationnalisation de la sécurité sociale des artisans dans l'exercice de leur activité ;
- l'équipement des associations en métiers à tisser ;
- la mise en place d'un centre National d'Appui à la Transformation Artisanale du Coton.

AU NIVEAU DES FACTEURS DE PRODUCTION



AMÉLIORER LA DISPONIBILITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ À DE L'ÉNERGIE DE QUALITÉ

Je m'attellerai à renforcer les systèmes de production de l'énergie afin d'assurer sa disponibilité permanente et son accessibilité à la fois pour les ménages, les services publics et les entreprises. Je suis conscient que l'accès universel des Burkinabè à l'énergie à moyen terme est ambitieux, mais c'est un pari réalisable. Dans ce sens, je me fixe les objectifs suivants:

- porter la capacité disponible de notre énergie de 800 MW en fin 2020 à 1 500 MW en 2025 ;
- augmenter le nombre de ménages abonnés au réseau électrique de 1 038 000 en 2020 à 2 000 000 en 2025 ;
- accroître le taux d'accès national à l'électricité de 40% en fin 2020 à 70% en 2025 ;
- accroître le taux d'électrification rurale de 29% en fin 2020 à 50% en 2025 ;

- assurer la disponibilité des hydrocarbures en quantité et en qualité, en augmentant les capacités de stockage et en diversifiant les circuits d'approvisionnement.

Pour atteindre ces objectifs, l'action sera orientée vers :

L'augmentation de la disponibilité de l'énergie électrique à travers :

- l'accroissement et la modernisation des capacités nationales de production d'électricité pour tendre vers la souveraineté énergétique. Pour cela, je m'engage à favoriser :
 - > la construction de huit (08) centrales solaires de 113 MWc cumulés et de (07) sept centrales solaires de 202 MWc par des producteurs indépendants d'électricité (IPPs). Au total, ce sont 315 MWc de puissance supplémentaire qui seront injectées dans le réseau dès 2021 ;
 - > la construction de centrales solaires de 100 MWc cumulés, incluant des solutions nouvelles de stockage d'énergie ;
 - > la construction de nouvelles centrales solaires dans le cadre du marché régional de 300 MWc, pour permettre au Burkina Faso d'être aussi exportateur d'énergie solaire ;
 - > la mise en œuvre de projets de 250 MW cumulés avec des solutions hybrides, des solutions de mini-centrales solaires décentralisées, des Solar Home System, avec pour objectif de développer l'électrification rurale, l'électrification des zones périurbaines et également l'électrification du secteur minier qui est encore massivement dans l'autoproduction ;
 - > la construction de centrales thermiques fonctionnant au gaz de 250 MW cumulés ;
 - > l'augmentation de l'importation dans le cadre du marché régional avec l'arrivée de la Dorsale Nord de 330 Kv ;
 - > la migration et le renouvellement de la production thermique vers des centrales de production utilisant des solutions gaz ;
 - > la poursuite des projets en cours dans l'hydroélectricité et la biomasse énergie ;
 - > la poursuite de la promotion de l'efficacité énergétique ;

- > le renforcement, la densification et la modernisation du réseau de transport et de distribution de l'énergie électrique en interne pour minimiser les pertes.

L'énergie hydroélectrique connaîtra également un essor avec la mise en valeur de l'aval du barrage de Bagré, l'opérationnalisation du barrage de Samendéni, la finalisation des études de faisabilité et la recherche des financements pour réaliser les barrages de Ouessa, de la Bougouriba, de Folonzo, de Banwali et de Bassiéri.

Enfin, je poursuivrai les initiatives visant à accroître la disponibilité d'hydrocarbures de qualité pour nos populations. Elles concernent notamment des études de faisabilité en vue de réaliser des infrastructures pour optimiser les importations des hydrocarbures et renforcer les capacités de leur stockage.

L'accès à l'électricité à un coût soutenable sera favorisé par :

- une meilleure intégration du solaire qui a l'avantage de baisser le coût du mix énergétique, grâce aux coûts de production moins élevés que la production thermique ;
- la baisse de l'investissement initial des coûts de branchements électriques ;
- la sensibilisation aux économies d'énergie.

POURUIVRE LE DÉSENCLAVEMENT DU PAYS

S'agissant des chaînes de transport et de logistique, un accent sera d'abord mis sur le désenclavement intérieur et extérieur du pays pour soutenir l'activité économique. Pour cela, je m'engage à **poursuivre le désenclavement des zones de production par la construction de voies les reliant aux zones industrielles de transformation par :**

- l'achèvement du bitumage des routes suivantes :
 - > Koundougou-Solenzo,
 - > Fada-Bogandé,
 - > Gounghin-Fada-frontière du Niger.

- le bitumage des routes Ouahigouya-Tougan, Ouahigouya-Titao-Djibo ;
- la construction des routes reliant les chefs-lieux de province à travers le bitumage des routes desservant Batié, Ouargaye, Gayéri et Sebba ;
- la construction et le bitumage des routes :
 - > Orodara-Banfora-Sidéradouougou-Gaoua-Batié-Kpéré-frontière de Côte d'Ivoire,
 - > Ouessa- Léo,
 - > Dandé - Ndorola - Témétéméso,
 - > Kaya à Léo via Yako et Koudougou,
 - > Ouahigouya-Kongoussi-Kaya-Boulsa.
- la réhabilitation des routes Ouaga-Léo, Ouaga-Gourcy, Pa-Dano- Gaoua-frontière de Côte d'Ivoire, Bobo-Dioulasso-Orodara, Bobo- Dioulasso-Faramana-frontière du Mali.

Renforcer le désenclavement des quartiers, des villes, en particulier, des quartiers périphériques afin de favoriser le développement progressif des transports en commun sécurisés et un assainissement adapté.

En matière de désengorgement des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, les actions suivantes sont retenues :

- renforcement de l'aménagement des voiries urbaines ;
- réalisation des projets d'élargissement de l'Avenue Bassawarga ainsi que ses ouvrages aux points critiques ;
- réalisation d'une trémie au rond-point des Nations Unies à Ouagadougou ;
- réalisation d'un troisième pont sur le barrage N°2 en prolongement de l'Avenue Kwame Nkrumah ;
- élargissement des ponts existants sur les barrages de Ouagadougou ;
- achèvement des autoroutes de contournement de la ville de Ouagadougou ;
- réalisation de la voie de contournement Sud de la ville de Bobo- Dioulasso avec un échangeur à l'entrée de la ville ;
- élargissement des principales voies d'accès de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Poursuivre les actions de renforcement de la connexion du territoire avec les pays du littoral, notamment par :

- la réalisation des travaux de construction de l'autoroute Ouagadougou – Yamoussoukro ;
- la réalisation des études de faisabilité des projets d'autoroute Ouagadougou-frontière du Togo ainsi que ses bretelles conduisant aux frontières du Bénin et du Niger ; Ouagadougou – frontière du Ghana et Bobo – Dioulasso – frontière du Mali.

Renforcer le désenclavement des zones rurales par une meilleure densification du réseau des pistes rurales.

Pour le prochain mandat, je m'engage à achever la construction des pistes rurales en cours, à réaliser 3 500 km supplémentaires, plus durables en combinant les techniques traditionnelles et les innovations dans ce domaine. Des modalités d'entretien des pistes rurales seront étudiées, dans l'optique d'impliquer les populations bénéficiaires par le biais des collectivités territoriales.

Consolider et améliorer la gestion du patrimoine routier à travers un meilleur entretien, la réhabilitation des réseaux routiers existants.

Je ferai déployer des brigades d'entretien routier sur toute l'étendue du territoire national. Ces actions seront facilitées par le renforcement des capacités d'intervention du Fonds Spécial Routier.

RENFORCER LES TRANSPORTS ET SÉCURISER DAVANTAGE LA MOBILITÉ

La promotion des transports et de la mobilité sécurisée est un impératif, notamment dans les zones urbaines et interurbaines.

S'agissant de la sécurisation du transport urbain, je m'engage à :

- accélérer le processus de modernisation des transports collectifs dans la ville de Ouagadougou et son extension à la ville de Bobo-Dioulasso ;

- construire des gares routières intermodales d'échange et des gares routières de destination à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou et Banfora;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de circulation de la ville de Ouagadougou ;
- créer les conditions pour faciliter le renouvellement du parc de taxis et la professionnalisation des acteurs ;
- poursuivre la mise en œuvre de projets d'infrastructures de transport urbain et péri-urbain dans le Grand-Ouaga, avec desserte du nouvel aéroport de Donsin ;
- promouvoir et accompagner des initiatives de développement des transports en commun dans les villes moyennes du pays.

Pour le transport interurbain et international, je poursuivrai la dynamique de professionnalisation et de modernisation du sous-secteur des transports routiers. Pour cela, je m'engage à :

- faciliter la mise en place par le secteur privé, d'un mécanisme pérenne de financement du sous-secteur permettant notamment, le renouvellement du parc de véhicules automobiles ;
- renforcer la formalisation et le suivi des entreprises de transport par des mesures d'accompagnement et d'incitation au respect des conditions d'exercice de la profession ;
- formaliser les métiers du transport routier par l'élaboration de référentiels de formation et leur certification ;
- améliorer la gestion des corridors de ravitaillement du Burkina Faso par la mise en place de systèmes de transport intelligents et la lutte contre les perceptions illicites ;
- réformer la gestion du fret au départ et à destination du Burkina Faso pour sécuriser l'approvisionnement du pays et garantir un accès équitable au marché.

Pour le transport ferroviaire, je m'engage à mener les actions ci-après :

- poursuivre avec la Côte d'Ivoire la réhabilitation et l'entretien du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya ;

- accélérer avec le Ghana la mise en œuvre du projet d'interconnexion ferroviaire entre nos deux pays ;
- développer l'expertise nationale en matière ferroviaire.

Pour le transport aérien, je m'engage à mettre en œuvre les principales actions suivantes :

- le parachèvement du projet de construction de l'aéroport international de Ouagadougou-Donsin et son positionnement comme hub sous-régional ;
- le renforcement des capacités et l'amélioration des conditions d'exploitation de l'aéroport international de Bobo-Dioulasso ;
- la mise en œuvre du programme de construction et/ou de réhabilitation des aéroports secondaires dans les chefs-lieux des régions, tenant compte des exigences en matière de désenclavement intérieur, des spécificités et potentialités régionales, et des impératifs de sécurité intérieure ;
- l'amélioration des indicateurs de performance en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation civile ;
- la relance de notre compagnie nationale Air Burkina afin de lui permettre de reprendre son leadership régional avec des vols intérieurs, régionaux et internationaux plus réguliers.

Le secteur privé jouera un rôle central pour améliorer la logistique au Burkina Faso par la création de plateformes logistiques multimodales pour faciliter la conteneurisation et le développement de chaînes du froid et d'installations de stockage.

EXPLOITER LES SECTEURS CATALYSEURS POUR STIMULER L'AGRICULTURE ET DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES NUMERIQUES

Mon programme, dans ce sens, vise à contribuer à la promotion des TIC parce qu'elles jouent un rôle prépondérant dans le renforcement du secteur privé et stimulent la croissance. Pour cela, je poursuivrai les efforts dans le sens d'une meilleure implantation de l'économie numérique dans le paysage administratif et économique de notre pays.

Les principales orientations que je retiens visent à :

- utiliser les technologies numériques appliquées à l'agriculture pour améliorer l'efficacité, la productivité et la transparence du secteur agricole ;
- utiliser les technologies numériques appliquées à la santé pour améliorer l'accès et la qualité des services de santé ;
- développer les plateformes d'argent mobile (ou services monétaires par téléphonie mobile) qui sont d'excellentes opportunités pour créer de nouvelles entreprises et améliorer l'inclusion financière au Burkina ;
- développer l'e-formation (ou formation en ligne) qui présente un fort potentiel d'amélioration de l'inclusion et du développement de la main-d'œuvre ;
- renforcer l'environnement de confiance numérique (cybersécurité, cybercriminalité, cyberdéfense) à travers l'amélioration du cadre juridique, du plateau technique et la création d'un centre d'excellence en cybersécurité ;
- améliorer l'indice de développement de l'administration électronique.

Pour y arriver, je veillerai à la prise de mesures pour :

- développer davantage l'infrastructure numérique nationale, y compris le réseau fédérateur national ;
- mettre en œuvre des politiques de partage des infrastructures afin que les opérateurs puissent s'étendre aux zones rurales à moindre coût ;
- déléguer la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation des actifs de réseau des prestataires de services au secteur privé dans le cadre d'accords Partenariat Public Privé ;
- former un Partenariat Public Privé en utilisant un processus d'appel d'offres ouvert et transparent pour la maintenance, la gestion et la commercialisation des réseaux de fibre optique.

S'agissant du volet Communication, je veillerai à l'exécution des mesures suivantes :

- l'opérationnalisation du centre d'appels du SIG et le renforcement de la communication sur l'action gouvernementale ;

- l'amélioration du maillage géographique en termes de couverture radiophonique et télévisuelle ;
- le développement des programmes locaux surtout dans les langues locales par toutes les télévisions qui ont opéré le basculement de l'analogique au numérique ;
- le renforcement des capacités et la valorisation de l'expertise nationale en la matière.

AU NIVEAU INDUSTRIEL



DÉVELOPPER L'AGRO-INDUSTRIE ET STIMULER L'INDUSTRIE TEXTILE

Mon projet entend mettre l'accent sur le développement de l'agro- industrie, notamment :

- la réalisation de réformes structurantes pour l'implémentation de la stratégie nationale d'industrialisation ;
- le développement d'infrastructures que sont les zones et parcs industriels dédiés et les incubateurs à travers le programme « Une région, une usine de transformation agroalimentaire » et la création d'une agence d'aménagement et de gestion des zones industrielles;
- l'amélioration du dispositif de financement des PME/PMI ;
- la promotion des petites et moyennes unités de transformation.

Pour cela, je veillerai particulièrement à :

- favoriser l'émergence de champions dans la production et la transformation des céréales, du bétail et de la viande, des légumineuses, des tubercules, des produits maraîchers, du lait et de ses sous-produits, des œufs, du poisson et du miel, produits constituant la base d'une alimentation équilibrée ;
- le développement dans le secteur de l'élevage d'au moins trois (03) complexes intégrés constitués d'abattoirs modernes de grandes capacités, d'entrepôts réfrigérés, d'unités de conditionnement, de comptoirs d'exportation, de sections de traitement de cuirs et peaux et de maroquinerie ;
- la reprise effective des activités de FASOFANI ainsi que la mise en place d'unités de transformation du coton fibre pour une plus grande valeur ajoutée dans la filière, une augmentation sensible des revenus des coton-culteurs et des capacités nationales de transformation du coton renforcées.

DYNAMISER LE SECTEUR MINIER POUR AMÉLIORER SA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU PAYS

Un accent sera mis sur la promotion de chaînes de valeur minières solides. Dans ce sens, je poursuivrai les réformes visant à :

- consolider la position de pays de premier choix pour les flux d'investissements extérieurs dans les grandes mines industrielles ;
- inciter le secteur privé national à investir dans les activités minières ;
- améliorer l'environnement économique afin d'attirer davantage et de pérenniser les investissements privés nationaux et internationaux ;
- formaliser l'exploitation minière artisanale et à petite échelle ;
- développer des industries de transformation de l'or ;
- promouvoir un développement minier vertueux en matière de protection de l'environnement ;
- renforcer le Partenariat Public Privé dans tous les projets miniers à caractère stratégique par la promotion de la recherche-développement et des formations professionnelles requises dans le secteur ;

- opérationnaliser la Société de Gestion du Patrimoine Minier pour une meilleure orientation dans la sauvegarde des intérêts des générations futures et une gestion efficace des composantes du patrimoine minier national ;
- assurer une juste redistribution des retombées économiques et sociales de la production minière.

S'agissant du dernier point, il s'agira de :

- encourager les sociétés minières à investir dans des filières porteuses autour de leurs mines, afin de générer de nouveaux emplois ;
- revisiter la clé de répartition et l'assiette fiscale pour assurer une meilleure redistribution de la rente minière et permettre un développement local intégré, et pour prendre en compte les secteurs productifs tels que l'agriculture et l'élevage.

La réalisation d'une étude de faisabilité permettra **le démarrage de la mise en exploitation effective de la mine de manganèse de Tambao** afin de mettre en valeur cet important gisement.

Par ailleurs, pour bénéficier de l'effet catalyseur sur l'agriculture, l'industrie manufacturière et les infrastructures énergétiques, l'action visera :

- la création de pôles de développement autour des zones minières à travers le développement par le secteur privé d'infrastructures modernes de production (surfaces agricoles aménagées, abattoirs, chambres froides) ;
- le développement d'une industrie manufacturière répondant aux grands besoins de consommation des entreprises minières par la création d'un réseau de fournisseurs locaux répondant aux standards du secteur.

Chers compatriotes,

Les grandes orientations de ce projet prolongent l'action engagée depuis cinq ans. Le bien-être des Burkinabè et le rayonnement du Burkina Faso sont à ce prix. Ces orientations exigent de renforcer encore l'effort entrepris, et confirment que rien de sérieux ni de durable ne peut être engagé sans une économie assainie et modernisée, sans un changement profond de mentalité et de comportement. C'est pourquoi la réforme de l'État et de l'Administration est au centre de mon projet de société. Il faut que le Burkina Faso, plus que jamais, soit une terre privilégiée de dialogue, de paix et de progrès.

Il faut du rêve et des opportunités pour bâtir une nation démocratique et forte, une nation de paix, de progrès économique et social. Ensemble et en mouvement, nous pouvons y arriver, et c'est à la réalisation de cette ambition que je vous invite tous.

Dieu bénisse le Burkina Faso !

Roch Marc Christian KABORE



EN
MOUVEMENT
Avec **ROCH**

www.roch2020.bf